**Coopératives et territoires : entre ancrage et découplage**

Maud Hirczak\*, Maitre de Conférences en Aménagement du Territoire

Julien Maisonnasse\*, Maître de Conférences en Sc. de Gestion

Nadine Richez-Battesti\*, Maître de Conférences en Sc. Economiques

Olivier Boissin°, Maître de Conférences en Sc. Economiques

\*Aix-Marseille Université, LEST UMR 7317

°INP de Grenoble, CREG

**Problématique et cadre théorique :**

La construction de notre problématique s’est réalisée en deux temps. Le premier temps, permettant de saisir le rapport au territoire des coopératives a visé à répondre à la question : Comment les coopératives construisent leur rapport au territoire ? Cette question a permis d’orienter notre lecture de premières observations empiriques et de les croiser avec les approches néo-institutionnalistes ayant pour objet le territoire et les organisations de l’ESS.

Nos premières observations empiriques et la revue de littérature mettent en exergues qu’il n’y a pas une naturalité dans le couple coopérative et territoire. Ainsi, de nombreux travaux s’attachent à étudier le lien entre ESS et territoire (Artis, Demoustier et Puissant, 2009 ; Pecqueur et Itçaina, 2012), le renouvellement des modèles productifs par les sociétés coopératives (Boissin et al. 2018 ; Draperi et Le Coroller, 2016), ou de façon plus étroite les liens entre coopératives et territoires (Richez-Battesti, 2016 ; Itçaina et Richez-Battesti, 2018 ; Draperi et Le Coroller, 2015). Dans ce cadre et en lien avec les analyses de Moine (2006) et de Pecqueur et Zimmerman (2004), nous considérons le territoire comme une construction sociale, résultat des interactions entre les acteurs et qui se structurent avec un projet de développement. Ce territoire, en tant que système, est révélé par la combinaison de trois formes de proximité -géographique, organisationnelle et institutionnelle. Afin d’appréhender la dimension temporelle de la construction du territoire, Colletis et Pecqueur (2018) développent la notion de territorialisation qui exprime un processus dynamique de création de ressources ou de combinaison nouvelle de ressources génériques ou spécifiques à partir de l’évolution des proximités, et partant de là, la coordination entre les organisations. Afin d’identifier comment une organisation prend part au territoire Landel et Pecqueur (2016) invitent à considérer la notion de dynamiques territoriales que nous appliquons aux coopératives. Cette notion permet de mettre la focale sur la dynamique d’organisation de la coopérative avec l’ensemble de ses partenaires afin de résoudre un problème commun, ce qui constitue l’élément essentiel et compte davantage que le territoire lui-même. Ainsi, les limites du territoire sont mouvantes et amenées à évoluer dans le temps en fonction des problèmes et des réponses envisagés.

Dans la perspective d’identifier le lien que les coopératives peuvent tisser aux territoires nous nous intéressons à la mise en regard de la dynamique organisationnelle interne des coopératives avec leur dynamiques territoriales. Pour ce faire, nous recourrons à une analyse en termes de découplage. Le concept de découplage a été développé pour expliquer les décalages durables entre les normes institutionnelles prescrites par les dirigeants et leur application par les salariés. Nous transposons ce concept pour exprimer un état selon lequel les normes instituées à l’intérieur de l’organisation par leurs dirigeants pour se conformer aux exigences des agents institutionnels (instances qui établissent les normes qui régissent le secteur et qui en contrôlent l’application) ne sont pas appliquées à l’extérieur et reposent sur d’autres règles pour réguler l’activité (Meyer et Rowan, 1977).

A travers ces deux courants d’analyse, la proximité et le découplage, nous cherchons à montrer d’une part comment s’opère la mobilisation du territoire, d’autre part comment les coopérations en interne ne se traduisent pas forcement en externe par des coopérations renforcées sur le territoire. Notre problématique peut être ainsi synthétisée : Comment les coopératives articulent-elles leurs dynamiques territoriales et organisationnelles ?

**Méthode**

Cette recherche s’appuie sur une démarche abductive croisant théories et études de cas. Dans le cadre d’une ANR pilotée par Hervé Charmettant, douze études de cas approfondies ont été réalisées sur les deux dernières années sur deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d’Azur) et quatre secteurs d’activités (alimentaire, industrie, culture et numérique) avec huit Scop et quatre Scic. En moyenne douze entretiens par étude de cas ont été réalisés avec des membres de la direction, de l’opérationnel, des sociétaires, des non-sociétaires et des partenaires externes. Les entretiens ont été menés avec l’aide d’une grille d’entretien commune, mais adaptée en fonction des interlocuteurs et comprenant trois catégories : gouvernance, management et relations externes. Le traitement des données a été réalisé par analyse thématique en fonction des catégories issues de la littérature précédente.

**Résultats**

***1. Des trajectoires de territorialisation hétérogènes et instables***

Les coopératives se caractérisent par une variété de configurations des liens aux territoires, allant de liens soutenus à des liens plus faibles selon le secteur d’activité et la taille de la coopérative. Des réseaux locaux peuvent croiser des logiques de filières.

Nous distinguons deux grandes modalités de lien au territoire : le territoire comme ressource et le territoire comme projet. Pour ce faire, nous combinons ici trois catégories d’indicateurs : la place du territoire dans la stratégie de l’organisation, l’insertion des coopératives dans des projets de développement plus larges que leur seule activité, et le rôle moteur de la coopérative dans le développement du territoire. Dans le cas du « territoire ressource », le territoire est appréhendé par la coopérative comme porteur de ressources, à capter ou à activer, dont elle pourrait bénéficier pour le développement de son projet. Ici, les logiques à l’œuvre sont celles du ré-ancrage de filière et/ou de raffermissement de proximités entre acteurs. Le territoire est un espace sur lequel est présent un ensemble d’acteurs positionné sur un même secteur d’activité et dont la mise en coordination permet leur développement. La coordination est donc un facteur d’activation volontaire de ressources déjà existantes.

Pour le « territoire projet », le projet coopératif est lié à un projet de territoire avec de fortes interrelations entre les deux. La coopérative est appréhendée comme un moyen de (re)dynamiser un territoire en (re)lançant une filière (historique), elle inscrit sa dynamique au cœur du territoire.

Dans le cadre de ces deux rapports au territoire il est possible de distinguer une part « potentiel » et une part « activé ». Cette typologie fait ressortir quelques-unes des spécificités d’une plus ou moins grande intensité de l’ancrage aux territoires des organisations coopératives. Elle permet de mettre l’accent à la fois sur la dynamique principale à l’œuvre dans le rapport au territoire, ressource ou projet, et sur la dimension processuelle de ce rapport au territoire en distinguant un rapport potentiel ou activé. Cette typologie pointe le caractère non linéaire et en perpétuel mouvement du rapport au territoire.

***2. Un couplage lâche ou étroit des coopérations internes et externes***

Par couplage lâche ou serré, nous entendons la plus ou moins grande intensité des interactions entre dynamique interne et dynamique territoriale. Les rapports au territoire différenciés selon les coopératives étudiées peuvent également être analysés en fonction du dialogue entre dynamique interne et dynamique territoriale. Cette dialectique interne/externe est influencée par quatre facteurs : le secteur d’activité ; l’histoire de la coopérative et de ses fondateurs ; la dynamique de développement du projet organisationnel sur sa dimension politique et économique ; et l’environnement institutionnel.

Tout d’abord, le secteur d’activité et le type de production jouent évidemment un rôle important : la production agricole, qui plus est commercialisée dans des circuits-courts, aura de fait un ancrage géographique important, d’autant plus si la coopérative se donne des critères en la matière. L’histoire de la coopérative et de ses fondateurs constitue aussi un élément explicatif marquant de ces interactions. Une coopérative reprise par ses salariés, une SCIC auparavant association, une exploitation agricole reprise en SCOP, etc. sont autant de situations différentes. Le profil des fondateurs est un élément à prendre en considération. Par ailleurs, le dialogue interne/externe est aussi très lié à la dynamique de développement de l’organisation. Dans ce cadre, la dimension politique du projet coopératif compte. En parallèle, les étapes dans le développement du projet coopératif jouent également un rôle. Les enquêtes menées montrent parfois des moments- clés dans le développement de la coopérative où la construction d’un lien au territoire est favorisée, alors qu’à d’autres moments l’arbitrage peut être fait en faveur de la gestion interne (ex. stratégie marketing, consolidation de la gestion etc.). De plus, le développement de la coopération externe nécessite parfois du temps, au-delà de l’activité productive directe, que les sociétaires n’ont pas. Enfin, l’environnement institutionnel et territorial représente également un facteur explicatif majeur du lien au territoire. Si les acteurs publics portent un projet de territoire proche du projet coopératif le couplage entre dynamique interne et territoriale se fait plus aisément.

Ces quatre facteurs influençant le rapport dialectique interne/externe impliquent que les trajectoires de territorialisation se construisent dans le temps selon des arbitrages qui interviennent à certains moments et qui différent selon les coopératives. Cela les rend in fine très hétérogènes. Au fil du temps, le projet peut être déconnecté » / « reconnecté » au territoire selon les intérêts de la coopérative, ses logiques de marchés, la qualité de ses liens avec d’autres entités locales porteuses de valeur de l’ESS. Ces articulations interne/externe complexes relèvent de temporalités différentes et d’arbitrage gestion/réseau inscrits dans des couplages plus ou moins forts ou distendus.

**Bibliographie**

Colletis G., Pecqueur B. (2018). « Révélation des ressources spécifiques du territoire et inégalités de développement : le rôle de la proximité géographique »*, Revue d’Économie Régionale et Urbaine*, n°5-6, pp. 993-1011.

Colletis G., Pecqueur B. (2005). « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie et institutions*, n°6-7, pp.51-74.

Demoustier D., Itçaina X. (2018). *Faire territoire par la coopération : l’expérience du Pole territorial de coopération Sud Aquitaine*, La Librairie des territoires.

Draperi J-F., Le Corroller C. (2015). « Coopératives et territoires en France : des liens spécifiques et complexes », *RECMA*, n°335, pp.53-69.

Itçaina X., Richez-battesti N. (2018), *Social and Solidarity-based Economy and Territory: from embedness to co construction*, Peter Lang.

Landel P-A., Pecqueur B. (2016). « Le développement territorial : une voie innovante pour les collectivités locales ? », in Carrière J-P., Hamdouch A., Iatu C. *Développement durable des territoires*, Economica-Anthropos, pp.31-45.

Moine A. (2006), « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, Vol.2, Tome 35, p. 115-132.

Meyer J.W., Rowan B. (1977), Institutional organizations: Formal structure as Myth and ceremony, *American Journal of Sociology*, (83): 340-363.

Pecqueur B., Itçaina X. (2012). « Economie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *RECMA,* n°325, pp.48-64.

Pecqueur B., Zimmermann J.-B., (2004), « Introduction. Les fondements d’une économie de proximités », Pecqueur B., Zimmermann J.-B., (eds), *Économie de Proximités*, Hermès, Lavoisier, Paris.

Richez-Battesti N. (2016). « ESS, territoires et innovations sociales : de la mobilisation à l’encastrement », in Glon E., Pecqueur B., *Proximités et ressources territoriales : au cœur des territoires créatifs*, Presses Universitaires de Rennes, pp.69-78

**Faire converger les attentes des membres des SCIC : une lecture économique institutionnaliste d’une SCIC de la filière alimentaire bio et circuit court**

*Benjamin Dubrion*

*Sciences Po Lyon, Triangle CNRS 5206*

Les sociétés coopératives d’intérêt collectif (SCIC) constituent un type de coopératives encore assez peu étudié aujourd’hui. Instituées par la loi du 17 juillet 2001, les SCIC sont des sociétés à statut commercial (SA, SAS ou SARL) de la famille des coopératives qui ont pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d’intérêt collectif présentant un caractère d’utilité sociale. Leur originalité est le multisociétariat. Elles ont à ce titre pour obligation d’associer trois catégories d’associés : (1) des travailleurs (2) des bénéficiaires des biens ou services produits par la coopérative et (3) d’autres associés contribuant à l’activité de la coopérative (bénévoles, collectivités publiques, habitants, par exemple). La présence d’associés de diverses catégories n’est pas sans poser de problèmes. Comme le précisent certaines études menées sur les SCIC « l’un des enjeux managériaux majeurs est d’éviter la fragmentation et la paralysie du fonctionnement des SCIC et de développer des pratiques de gestion spécifiques » en raison de la diversité des attentes parfois contradictoires en présence (Picri PaP SCIC, 2016, p. 53). Pour d’autres spécialistes encore, la particularité du multisociétariat à l’origine même du statut de SCIC, peut justement « devenir son talon d’Achille » (Margado, 2005, p. 43).

L’objet de notre communication sera d’analyser les sources des tensions pouvant exister au sein des SCIC dans la conduite de leur projet collectif d’utilité sociale et de s’interroger sur certaines voies possibles de leur atténuation, à partir de l’étude exploratoire d’une SCIC de la filière alimentaire bio et circuit court. Ce travail est tiré d’une recherche collective financée par l’Agence National de la Recherche (programme ANR-15-CE26-0001) portant sur le thème de la coopération dans les SCOP et SCIC, et la SCIC étudiée fait partie des entreprises retenues dans le cadre de ce programme. Cette SCIC a comme objet principal la création et le développement économique d’activités portées par des entrepreneurs œuvrant dans le segment aval de la filière. La forte croissance qu’elle a connue ces dernières années a pu faire apparaître certaines tensions que nous mettrons en valeur. C’est à la lumière d’une grille d’analyse assez peu mobilisée aujourd’hui en économie et management que nous donnerons sens à nos observations : la grille économique institutionnaliste construite par l’une des fondateurs de l’institutionnalisme économique américain, John R. Commons.

Si les travaux de Commons sont reconnus comme une référence essentielle et fondatrice du courant économique institutionnaliste, rares sont les chercheurs qui mobilisent cet auteur aujourd’hui alors même qu’il est considéré comme offrant une véritable « théorie organisationnelle des institutions » (Chavance, 2012). Les organisations – les *going concerns* dans les termes de Commons – sont en effet appréhendées par l’auteur comme la clé d’entrée essentielle d’analyse des institutions. Définissant les institutions comme des formes d’action collective dans le contrôle, la libération et l’extension de l’action individuelle (Commons, 1934, p. 69-74), Commons a élaboré une typologie de transactions – transaction de répartition, transaction de direction et transaction de négociation – que nous mobiliserons dans notre communication pour interpréter les données portant sur la SCIC étudiée et récoltées dans le cadre de notre étude.

Du point de vue méthodologique, notre travail de terrain s’inscrit dans une approche qualitative. Du point de vue du matériau empirique, il repose sur deux grands types de sources : (1) des entretiens semi-directifs menés auprès de treize personnes. Le choix a été fait d’interviewer des membres de la SCIC en fonction de leur collège d’appartenance. Aussi, compte tenu du projet de la SCIC, des membres externes à la SCIC ont été interrogés : des représentants de collectivités territoriales ainsi que des membres de l’URSCOP connaissant bien la SCIC. Hors le cas spécifique de la SCIC étudiée, nous avons par ailleurs exploité les *verbatims* issus de l’analyse d’une autre entreprise de l’alimentaire étudiée dans le cadre du projet ANR, entreprise travaillant en lien avec la SCIC. Tous les entretiens menés ont été retranscrits puis codés. Le codage a été réalisé à partir des grandes catégories constitutives de la grille d’entretien semi-directifs utilisée pour étudier l’entreprise, à savoir une entrée gouvernance et sociétariat, une entrée management et organisation du travail, et une entrée relations externes (celle-ci incluant le rapport au territoire). (2) L’autre source de données est de nature formelle : elle comprend un ensemble de documents internes propres à la SCIC (statuts, comptes-rendus de réunions, plan de développement stratégique, charte, *etc*) ainsi que des documents externes (éléments tirés de la presse et de sites internet principalement) portant sur la SCIC analysée.

Nous montrerons que celle-ci a su faire prévaloir l’ordre transactionnel de répartition sur les deux ordres transactionnels de négociation et de direction même si ceci ne se fait pas sans certaines tensions. Le cadre théorique que nous mobiliserons nous donne à voir une organisation qui sait faire face à un problème récurrent du multisociétariat : la conciliation dans le même projet de groupes d’acteurs aux attentes parfois bien différentes. La SCIC étudiée parvient à le faire aujourd’hui en ayant institutionnalisé de manière collective à plusieurs niveaux de son fonctionnement des pratiques et des règles de canalisation des comportements des membres de ses membres vers les valeurs qu’elle porte même si parfois, cela peut déstabiliser certains d’entre eux (tensions entre ordre transactionnel de répartition et ordre transactionnel de négociation ; et critique de l’ordre transactionnel de direction).

Le cas particulier de la SCIC étudiée offre selon nous certaines pistes de réflexions permettant d’alimenter des questionnements abordés dans la littérature sur les SCIC. Nous insisterons sur deux enjeux, l’un renvoyant à la nécessité des membres des SCIC d’être attentifs à la dimension économique de leur projet, l’autre aux enjeux de formalisations des valeurs défendues et de leur utilisation concrète au sein des SCIC comme outil régulatoire du comportement de leurs membres.

**Références bibliographiques**

Béji-Bécheur A, Codello-Guijarro P. et Pallas V. (2016), «  La SCIC : comprendre une configuration de gouvernance multisociétariale », *Revue de l’organisation responsable*, vol. 11, p. 24-35.

Chavance B. (2012), « John Commons’s Organizational Theory of Institutions: a Discussion », *Journal of Institutional Economics*, vol. 8, n° 1, p. 27-47.

Commons, J. R. (1934), *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*, New York, Macmillan, réédition 1990, Transaction Publishers.

Groupe Picri PAP Scic (2016), « Les Scic, entreprises de demain. Le multisociétariat à l’épreuve de la gestion », *RECMA Revue internationale de l’économie sociale,* n° 340, p. 52-64.

Margado A. (2005), « La SCIC, une coopérative encore en devenir », *RECMA Revue internationale de l’économie sociale*, n° 295, p. 38-49.

**Entreprises d’ESS et territoires : quelle(s) inspiration(s) pour un « autre » modèle de développement local ? Le cas des territoires insulaires**

GLÉMAIN Pascal[[1]](#footnote-1), URASADETTAN Jennifer[[2]](#footnote-2)

**Résumé :** Le territoire est un construit socialqui *« associe les préoccupations les plus matérielles aux relations les plus essentielles. C’est là que chaque société résout ses problèmes, satisfait ses besoins, assouvit ses rêves, en suscitant constamment des mécanismes et des régulations capables d’assurer des fonctionnements collectifs »* (Vershave 2005, pp.29-30). Si « *la géographie sociale s’est préoccupée de longue date aux outils d’intervention visant à* l’*organiser et à* le *façonner »* (Fourny et Denizot 2007, p.39), il est rarement considéré comme « *une variable d’action pertinente pour un problème de gestion* » en Gestion (Raulet-Croset 2008, p.137). Mais, cette autrice souligne, dans le même temps, « *l’importance de la dimension territoriale des situations de gestion* ». Mais, que signifie-t-elle ? Comment l’appréhende-t-elle ? En d’autres termes :  *ESS et développement local dans les Îles : l’ESS alliée « naturelle » de leur modèle d’innovation sociale ?*

Nous nous appuyons à la fois sur un travail collectif commandité par l’Association des Iles du Ponant (AIP) (Bégué *et al.*, 2018) financé par la Fondation de France : ESS’îles, ainsi que sur des travaux en géographie de l’ESS et en gestion de ses organisations (Glémain *et al.*, 2010 ; Bioteau *et al.*, 2013). L'étude qualitative des OESS sur les îles repose sur des entretiens menés auprès des responsables des organisations d’ESS et des élus. Les entretiens utilisés sont semi-directifs et la grille d'entretien comprenait une large palette de thèmes allant de l’origine de la création de la structure, aux difficultés rencontrées en passant par les liens avec les acteurs du territoire et la coopération sur l’île. Les 80 entretiens, d’une durée variant de 30 minutes à 2 heures, ont fait l’objet d’une retranscription intégrale.

Dans ce contexte, interroger les interactions stratégiques entre le développement territorial insulaire et les organisations d’ESS, en particulier sous statut associatif, c’est engager une démarche reposant sur la compréhension de la capacité des acteurs « situés »[[3]](#footnote-3) de l’ESS à en maîtriser les évolutions à venir (Deffontaines *et al.*, 2001). Il résulterait ainsi d’une logique ascendante, et, s’appuierait sur la mobilisation de ces forces vives, des citoyens, qui prennent conscience d’un sort commun (*diagnostic partagé*) et qui bâtissent, à ce titre, un projet collectif pour garantir leur propre avenir commun (Gontcharoff, 2001).

**Mots clés** : ESS, développement local, îles, territoires, organisations d’ESS (OESS).

# Créer un Entrepreneuriat de Territoire en zone de Faible Densité (CETFD)[[4]](#footnote-4)

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - IAE de Paris – Laboratoire GREGOR.

Camille Henrion – doctorante.

Mots-clés : entrepreneuriat territorial ; faible densité ; développement territorial

## Problématique et questions de recherche

La situation des territoires de faible densité interpelle. De la « fracture territoriale » (Davezies, 2012) à la « France périphérique » (Guilluy, 2015), en passant par l’INSEE (2019) qui met en exergue la situation de « déprise » (baisse de la population et de l’emploi salarié) des territoires situés dans la « diagonale du vide », les analystes soulignent les enjeux de ces territoires qui représentent 90% du territoire national et 41% de la population (CGET, 2015) [[5]](#footnote-5). Au-delà du constat, politiques, collectivités, acteurs institutionnels et chercheurs s’interrogent sur le caractère inéluctable ou, au contraire, la possibilité – et la manière – de redynamiser ces territoires de faible densité[[6]](#footnote-6). En parallèle, les enjeux écologiques (réchauffement climatique, érosion des sols, pollution des nappes phréatiques, etc.) touchent ces territoires au même titre que l’ensemble de territoire national.

Des études montrent que les territoires dits « de faible densité » peuvent générer de l’innovation sociale[[7]](#footnote-7) pour répondre à leurs problématiques. Certains deviennent même des pionniers des transitions écologiques, économiques et sociales grâce à la valorisation de ressources latentes (INSEE, 2015 ; CGET, 2015 ; Oural, 2015, Landel et Pecqueur, 2016 ; l’Académie des Technologies, 2017 ; Brouillard et Besson, 2018). Ces dynamiques d’innovation sociale sont particulièrement appuyées par des acteurs de l’ESS. La capacité de ce secteur économique à être source d’inspiration pour l’ensemble des acteurs socio-économiques est reconnue dans la littérature (Charmettant et al. 2017). Nous pouvons nous demander comment les caractéristiques du secteur de l’ESS (valeurs, méthodes participatives, etc.) influent le développement territorial d’une zone de faible densité par la création de projets entrepreneuriaux à visée sociale et environnementale. Quels effets a le type d’entrepreneuriat initié par un acteur de l’ESS – démarche de détection, idéation et concrétisation de projets entrepreneuriaux à visée sociale et environnementale – sur le développement territorial d’une zone de faible densité ?

L’une des pistes récentes consiste à s’interroger sur l’essor d’un entrepreneuriat de territoire – multi partenarial et multi-acteurs – dont le but est de résoudre les problématiques locales (Baudet, 2017). Nous proposons dans ce texte une analyse des liens entre la création d’une dynamique d’entrepreneuriat « de territoire » et le développement d’un territoire de faible densité. Nous prendrons à cette fin le cas enchâssé dans une étude de cas plus large : le dispositif Start-Up de Territoire Lons-le-Saunier, piloté par un acteur de l’ESS : le Clus’Ter Jura. Il s’agit d’un PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) structuré en SCIC (Société Collective d’Intérêt Collectif).

## Le cadre théorique mobilisé et/ou la méthodologie utilisée

Le lien entre l’entrepreneuriat et le territoire est encore peu investi en sciences de gestion et la notion « d’entrepreneuriat de territoire » est émergente (Baudet, 2017). Cette forme d’entrepreneuriat est :

* Une démarche d’essence entrepreneuriales qui apportent des solutions inédites à des problématiques locales ;
* Modèle d’entrepreneuriat fondé sur la valorisation durable des ressources endogène du territoire
* Coopération territoriale et innovation sous toutes ses formes comme moteur de développement
* Des formes de gouvernance démocratique , multi acteurs et multi parties prenantes
* Ancrage et réinvestissement de la valeur dans l’économie locale

Cette notion d’entrepreneuriat de territoire est très proche des notions d’entrepreneuriat social (Boncler, 2003) et d’entrepreneuriat collectif (Boncler et al, 2003 ; Tremblay et Carrier, 2006 ; Razafindrazaka et Fourcade, 2016). Pour analyser les effets d’un dispositif de création d’entreprises à visée sociale et écologique par un acteur de l’ESS, nous nous concentrerons sur le processus d’entrepreneuriat mis en place (Shane et Ventakaraman, 2000 ; Verstraete et Fayolle, 2005).

## Les cas étudiés et les matériaux empiriques recueillis

Cette recherche s’appuie sur l’étude longitudinale d’un cas enchâssé (Dumez, 2013) dans un cas plus large : le dispositif Start-Up de Territoire Lons-le-Saunier, piloté par le Clus’Ter Jura, SCIC SA. Start-Up de Territoire est une démarche de détection de besoins et de problèmes sociétaux sur un territoire donné marquée par un temps fort – une soirée – d’idéation collective pour inventer des solutions entrepreneuriales puis un accompagnement de groupes projets. Cette démarche est menée dans plusieurs territoires nationaux, lancée en premier par le groupe Archer à Valence. Le Clus’Ter Jura a organisé sur son territoire trois éditions, marquées par trois soirées créatives. Le cas couvre la création du dispositif en 2016 jusqu’à son édition en cours.

En termes de positionnement, la recherche s’appuie sur les méthodes de recherche-intervention. Il s’agit de renoncer à « *une prétendue neutralité »* du chercheur en sciences sociales pour adopter celle du « *praticien réflexif »* (David, 2000)*.* La présence du chercheur et son intervention n’est plus un biais à limiter mais en soi une méthode de génération de connaissances. L’enjeu de la recherche- intervention est de transformer pour comprendre. Le but est ensuite de rendre actionnable la connaissance produite. Nous emploierons une méthode principalement qualitative et mènerons des entretiens formalisés auprès des organisateurs des différentes éditions, des porteurs de projets, de membres de groupe projet et passerons un questionnaire auprès des participants des différentes éditions. Pour s’assurer de la qualité du matériau recueilli, nous veillerons à la représentativité des types acteurs interrogés afin de s’assurer des bonnes proportions d’entretiens selon les nature d’acteurs en présence.

## Les résultats principaux obtenus attendus

Compte tenu de l’avancement de cette recherche la plupart des résultats présentés sont principalement prévisionnels. Sur le plan empirique (managérial et de politique publiques), l’étude vise à analyser la manière dont les caractéristiques d’un type d’entrepreneuriat impulsé par un acteur de l’ESS contribue au développement d’un territoire de faible densité. Cela permettra d’analyser la capacité d’un acteur de l’ESS de diffuser des pratiques et des valeurs en incluant des acteurs de nature différentes (monde public, économie classique…) autour de projets entrepreneuriaux à visée sociale et environnementale.

Cette étude permettra également d’approfondir les liens entre entrepreneuriat et territoire en sciences de gestion afin de mieux définir les apports de la discipline à ce champs. Cela vise également à mieux connaître les effets d’un entrepreneuriat de territoire sur le développement d’un territoire de faible densité.

## Une bibliographie indicative

BAUDET Sylvain (2017), Accompagner l’essor d’un entrepreneuriat de territoire, collection enquêtes et analyses Caisse des dépôts et des consignations Territoires Conseils

BESSON Raphaël, BROUILLARD Julien (2018/2) « L’innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! », Nectart (n°7), p. 110-121.

Boncler, Jérôme, et Martine Hlady-Rispal (2003) « Caractérisation de l’entrepreneuriat en économie solidaire ». Les éditions de l’ADREG, 2003.

CGET, CMI (2015) « Innovation et territoires de faible densité » 135p. <http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/innovation_et_territoires_de_faible_densite_etude.pdf> [consulté le 10/10/18]

Razafindrazaka, Tinasoa, et Colette Fourcade (2016) « L’entrepreneuriat collectif : un outil du développement territorial ? » *Revue d’Économie Régionale & Urbaine* Décembre, no 5

Verstraete, Thierry, et Alain Fayolle (2005) « Paradigmes et entrepreneuriat ». *Revue de l’Entrepreneuriat* 4, no 1

1. Maître de Conférences-HDR (HC) en Gestion et en ESS, Université Rennes 2. UFR Sciences Sociales (AES), LiRIS EA7481, Place du Recteur Henri Le Moal. CS24307. 35043 Rennes cedex. [pascal.glemain@univ-rennes2.fr](mailto:pascal.glemain@univ-rennes2.fr) [↑](#footnote-ref-1)
2. Maître de Conférences-HDR en Gestion, Université Rennes 2. UFR Sciences Sociales (AES), LiRIS EA7481, Place du Recteur Henri Le Moal. CS24307. 35043 Rennes cedex. jennifer.urasadettan@univ-rennes2.fr [↑](#footnote-ref-2)
3. Nous précisons ici que par « site » nous entendons, au sens de Zaoual (2002), le pont établi entre l’individu et la société au sein de laquelle il évolue, rejoignant ainsi la géographie traditionnelle qui rend complémentaires le site et la position « expliquant *pourquoi tel espace social a émergé à tel endroit* » (Lévy et Lussault 2003, p.848). [↑](#footnote-ref-3)
4. Nous remercions les rapporteurs pour leur suggestion et leur aide sur le cadrage du sujet. [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir Oliveau et Doignon, 2016, pour une mise en perspective de géographes. [↑](#footnote-ref-5)
6. *« Le territoire est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d’acteurs d’une part, l’espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d’autre part »* (Moine, 2006). [↑](#footnote-ref-6)
7. *« L’innovation sociale est une innovation qui vise à qualifier le développement de réponses nouvelles à des besoins exprimés par des groupes sociaux particuliers, et qui ne peuvent pas être satisfaits, voire reconnus par le marché et par les institutions publiques »* (Muller et Tanguy, 2019). [↑](#footnote-ref-7)